



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

famille et solidarité : structures administratives

Question écrite n° 64568

Texte de la question

M. Jean-Christophe Cambadélis appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur l'annonce faite il y a quelques semaines de supprimer la fonction de Défenseur des enfants, dont l'utilité a été pourtant largement démontrée, 20 000 dossiers ayant été traités depuis sa création. Cette annonce a suscité un large émoi dans le milieu associatif et de l'enfance. Cette décision étant inopportune et à quelques jours du vingtième anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant, il lui demande de maintenir le Défenseur des enfants.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Cambadélis](#)

Circonscription : Paris (20^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64568

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 2009, page 11074

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)